

Le 2 juin 2025

## **OBJET : Mise en place d'un nouveau service de collecte de cartons bruns en apport volontaire**

Madame, Monsieur,

Face à l'augmentation des achats en ligne, l'utilisation de cartons bruns ne cesse de croître. Afin de contribuer au maximum à leur valorisation en recyclage et faciliter votre geste de tri, j'ai le plaisir de vous informer que le SYDED met en place sur l'ensemble du territoire rural de la Haute-Vienne un nouveau service de collecte de cartons au niveau des écopoints. Vous vous y rendez déjà pour le verre, et selon votre lieu d'habitation, aussi pour les emballages ménagers et les papiers.

En effet, les cartons sont actuellement trop souvent déposés à tort dans les conteneurs ou bacs jaunes dédiés aux emballages, ou encore dans les conteneurs papiers. Ces pratiques, bien qu'intuitives, ne respectent pas les consignes de tri actuelles. Elles engendrent notamment des dysfonctionnements au centre de recyclage de Beaune les Mines et dégradent la qualité des matériaux récupérés.

Chaque commune est dotée à minima d'un conteneur ; un équipement complémentaire est déployé par tranche de 1 000 habitants. Dès le 1<sup>er</sup> juillet, ces conteneurs marron dédiés seront opérationnels.

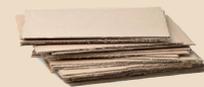
### **Quels cartons pouvez-vous déposer ?**

**Tous les petits cartons bruns tels que les cartons d'emballages de vos commandes en ligne, vidés de leur contenu** (plastique, polystyrène ou autres matériaux non recyclables) **et pliés pour un dépôt à plat.**



**Les cartons doivent être d'une taille inférieure à 50 x 50 cm.**

Si nécessaire, n'hésitez pas à les découper pour respecter ces dimensions.



**Pour les cartons volumineux de grande et très grande taille (électroménager, meuble...), la déchèterie reste le lieu pour leur dépôt.**

Pour votre information, les cartons collectés seront ensuite compactés et mis en balle pour être acheminés vers la papeterie SMURFIT KAPPA à Saillat-sur-Vienne, où ils seront recyclés pour fabriquer de nouveaux cartons. Cette démarche s'inscrit ainsi dans une logique d'économie circulaire, locale.

**Le déploiement de ce nouveau service est l'occasion de vous joindre au verso de ce document un **Mémo-tri** actualisé vous présentant l'ensemble des consignes à appliquer pour une gestion plus efficace et responsable des déchets.**

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services du SYDED au 05 55 12 12 87 ou par mail à [contact@syded87.org](mailto:contact@syded87.org).

**Chaque geste compte, c'est pourquoi je vous remercie, Madame, Monsieur, pour votre engagement en faveur de l'économie circulaire et du tri.**

*Alain Auzeméry, Président du SYDED*

